

4.13/19

Conseil de Ville de Delémont
ALTERNATIVE DE GAUCHE



26 août 2019

POSTULAT

Réflexion autour des commémorations et autres manifestations.

Depuis quelques années, sauf en 2019, suite au retard d'entrée en vigueur du budget, la Ville de Delémont commémore deux anniversaires de manière régulière : les lettres de franchise de la Ville obtenues le 6 janvier 1289, et l'alliance des trois premiers cantons ayant donné naissance ensuite à la Confédération le 1^{er} août 1291. Cette année, cette dernière commémoration s'est limitée à un pique-nique canadien, sans feux d'artifice. La manifestation a été boudée par les citoyen·nes de notre ville.

En cette année de 40^e anniversaire d'entrée en souveraineté de la République et Canton du Jura, et plus encore en lien avec le déni de démocratie que subit la ville de Moutier, il nous apparaît judicieux d'envisager de célébrer également le vote historique du 23 juin 1974.

La ville de Delémont offre, directement ou avec des partenaires, bien des manifestations conviviales, politiques ou commémoratives. En plus du 6 janvier et du 1^{er} août, citons encore la Danse sur la Doux, le Festival Delémont'BD, la Fête du Peuple jurassien. On se limite à ces évènements qui se tiennent tous de fin mai à début septembre.

Même si nous sommes absolument convaincu·es que la Ville de Delémont, capitale jurassienne, devrait commémorer le 23 juin, aujourd'hui plus que jamais, nous demandons pour l'heure au Conseil communal d'étudier l'inscription de cette manifestation à l'agenda communal. L'association à la célébration de cet anniversaire de notre voisine prévôtoise, nouvellement jurassienne, quoiqu'en disent les esprits chagrins probernois, devrait être au centre de la réflexion demandée.

Enfin, puisque la réflexion est lancée, il vaut la peine de s'interroger aussi sur le programme des différentes festivités, notamment en ce qui concerne le maintien d'un feu d'artifice de manière générale, et dans l'affirmative, s'il doit être lancé lors de la célébration du pacte signé par les trois cantons primitifs.

Pour l'Alternative de Gauche,
Rémy Meury